

MONITEUR ÉDUCATEUR

Diplôme d'État de niveau 4

Le Diplôme de Moniteur Educateur est un diplôme de niveau 4 délivré au nom du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Date de dernière délivrance possible de la certification : 31/12/2026

La profession

Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Le moniteur-éducateur intervient dans des contextes différents. Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes, organise et anime leur quotidien, en les accompagnants dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie.

Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion.

Les lieux d'intervention

- Foyer de vie
- Maison d'enfants à caractère sociale (MECS)
- Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)
- Etablissement sociaux et médico-sociaux

Les aptitudes

- Grande attention aux problèmes sociaux et humains
- Faire preuve d'adaptation
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé(e)
- Avoir le sens des responsabilités
- Posséder une ouverture d'esprit et d'écoute

Taux de réussite 2023

96 %

Taux d'insertion 2023

83 %

Le contenu de la formation

Une formation professionnelle de 2 ans en formation initiale ou situation d'emploi, soit 950 h théoriques et 980 h pratiques (ou 280 h pour les personnes en emploi.). Des allègements de formation peuvent être étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole d'admission) et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

950 heures de formation théorique

4 blocs de compétences (BC) :

BC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé (400h)

BC2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300h)

BC3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle (125h)

BC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles (125h)

Les blocs de compétences sont acquis à vie.

980 heures de formation pratique pour la voie initiale

2 stages de 8 semaines

(en 1ère année)

1 stage de 12 semaines

(en 2ème année)

280 heures de formation pratique pour les personnes en situation d'emploi

1 stage de 8 semaines

(en 1ère année)



Les outils

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap (SocialLab)



Les modalités d'évaluation

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et écrits professionnels + épreuve orale.

Les conditions d'admission

- Satisfaire à l'épreuve écrite d'admissibilité (épreuve écrite de 2H)
- Ou être titulaire d'un diplôme permettant une dispense de l'épreuve d'admissibilité

- Diplôme ou certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
- Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
- DETISF
- Bac Pro « Services de proximité et vie locale »
- Lauréat de l'institut du service civique

- Bac Pro « Services en milieu rural »
- BAC Pro « Accompagnement, soins et services à la personne »
- Titre Professionnel Technicien médiation services
- BEATEP spécialité « Activité sociale et vie locale »
- BPJEPS « Animation sociale »
- DEAVS
- Mention complémentaire d'aide à domicile
- DEAF
- DEAMP
- DEAES

- Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission



Les coûts

Frais de sélection : **125€** (**85€** pour les personnes dispensées de l'écrit)

Coût de la formation : **11 400€**

Les financements

code RNCP : 492

| | FINANCEMENT | INSCRIPTION | NOMBRE DE PLACES |
|---------------------|--|--|------------------|
| Etudiants | Frais de sélection et coût de formation financés par la Région SUD | Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com | 20 |
| Demandeurs d'emploi | Frais de sélection et coût de formation financés par la Région SUD | Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com | |
| Salariés | Apprentissage, employeur, OPCO, Transition Pro, CPF... | Dossier à télécharger sur www.irts-pacacorse.com | 30 |



Les interlocuteurs

Responsable de Centre d'Activités

Hélène BAGNIS

Assistante formation

Maria DEL POZO

04 91 67 13 11

maria-delpozo@irts-pacacorse.com



Sites de formation

IRTS PACA CORSE

09 avenue Paul Martin

04000 Digne-les-Bains

04 92 81 97 05

Suivez-nous



@irtspacaetcorse



@irts-paca-et-corse



@IRTSPACACorse



@irtspacacorse



@irtspacacorse

www.irts-pacacorse.com



**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



La certification qualité QUALIOP1 a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

Actions de formations

Actions permettant de valider les acquis de l'expérience